

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 AVRIL 2019 A  
20H50**

Présents : MM. Patrick GAY, Jean-Pascal RAYNAUD, Jacques ROUX, Emmanuel DEC, Florent FARAMOND, Jean-Gaël ZOUTEN.  
MMES Pascale DAL MASO, Nancy SOURBIER, Nathalie MAYBON-CHEMINEL, Eva FORGUE, Valérie SÉRIÉ.

- 1. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Monsieur le Trésorier.**
- 2. Approbation du compte administratif de l'exercice 2018.**
- 3. Affectation du résultat – Budget Communal**

Présentation par Mme RABA, secrétaire de mairie, du compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat, budget communal.

***Vote du compte de gestion – Budget Communal***  
***12 voix pour***

***Vote du compte administratif – Budget Communal***

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	691 797,97 €	833 426,12 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	189 307,70 €	71 478,46 €
<b>REPORT 2017</b>		954 941,32 € (fonctionnement) 58 533,97 € (investissement)
<b>RESULTAT CUMULE</b>	881 105,67 €	1 918 379,87 €

***12 voix pour***

***Vote de l'affectation de résultat – Budget Communal***

Affectation au 1068 investissemnt pour 59.295,27 €  
Report au 002 recettes de fonctionnement 1.037.274,20 €

***12 voix pour***

***A savoir, Mme GOUSMAR a le droit de vote puisqu'elle n'était pas maire auparavant.***

Mme GOUSMAR s'excuse de ne pas avoir annoncé en début de séance les démissions de M. GAUBERT et de Mesdames AGUERRALDE et DROZ reçues le lundi 15 avril 2019.  
Le délai étant trop court pour convoquer pour le conseil municipal de ce jour, les trois prochains sur la liste, M. CHAU HUU, Mme CAMBOULIVES, M. RAMON, seront convoqués prochainement.

4 . **Approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par Monsieur le Trésorier.**

5. **Approbation du compte administratif de l'exercice 2018.**

6. **Affectation du résultat – Budget Assainissement**

Présentation par Mme RABA du compte de gestion, compte administratif et affectation de résultat, budget assainissement

*Vote du compte de gestion – Budget Assainissement*

*12 voix pour*

*Vote du compte administratif – Budget Assainissement*

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	46 579,54 €	137 230,42 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	119 154,89 €	63 430,91 €
<b>REPORTS 2017</b>	21 724,07 € Investissement	11 289,49 € Fonctionnement
<b>RESULTAT CUMULE</b>	201 055,78 €	211 950,82 €

*12 voix pour*

*Vote de l'affectation de résultat – Budget Assainissement*

Affectation en réserves 1068 pour l'investissement pour 101.200,00 € et report en exploitation au 002 en recette pour 740,47 €

*12 voix pour*

**7 . Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

3 titulaires

GAY Patrick  
FARAMOND Florent  
GOUSMAR Isabelle

3 suppléants

RAYNAUD Jean-Pascal  
DAL MASO Pascale  
SOURBIER Nancy

*12 voix pour*

**8 . Election des membres du CCAS**

4 conseillers

SOURBIER Nancy  
FORGUE Eva  
SÉRIÉ Valérie  
ZOUITEN Jean-Gaël

4 extérieurs

LAPORTE Mireille  
DUHALE Francis  
MÉTALLIE Claudine  
SERIE Jean

*12 voix pour*

**9. Indemnité de conseil au comptable**

Une indemnité de conseil sera versée au comptable de la trésorerie de L'Union afin que ce dernier puisse nous aider dans nos démarches et assister à nos réunions si nécessaire.

*12 voix pour*

**10. Dépenses à imputer au compte 6232 – Fêtes et Cérémonies**

Il est nécessaire d'ouvrir un compte 6232 pour pouvoir affecter les dépenses faites pour les fêtes et cérémonies (cérémonies anciens combattants, apéritifs, etc...)

*12 voix pour*

#### **11 . Désignation des membres de la commission du PLU**

6 Délégués

RAYNAUD Jean-Pascal  
DAL MASO Pascale  
FARAMOND Florent

DEC Emmanuel  
ZOUITEN Jean-Gaël  
GOUSMAR Isabelle

*12 voix pour*

#### **12. Désignation des membres de la commission travaux**

2 titulaires

2 suppléants

RAYNAUD Jean-Pascal  
GAY Patrick

FARAMOND Florent  
ZOUITEN Jean-Gaël

*12 voix pour*

#### **13. Achat fournitures informatique**

Il est nécessaire d'acheter un ordinateur + un logiciel de courrier pour Mme le Maire.  
Nous n'avons pas de subvention mais nous récupérons la TVA.  
Le devis s'élève à 2038 € H.T

*12 voix pour*

#### **14. Participation mutuelle personnel Mairie**

Madame le Maire expose de la possibilité pour les communes de participer aux mutuelles du personnel de la Mairie titulaire et non titulaire.

Elle propose de partir sur 20 ou 25 €.

Le conseil propose d'attribuer une participation de 30 € par employé.

*12 voix pour 30 €*

#### **15. Participation SDEHG création de trois bornes coffrets prises**

Mise en place d'un coffret prises sur la place du Fort  
Reste 3116 € à charge pour la commune.

*12 voix pour*

#### **16. Approbation convention d'occupation ponctuelle d'un local communal pour l'office de tourisme de la C3G**

Mise à disposition d'un local ponctuellement, la C3G assure les locaux pendant cette occupation.

*12 voix pour*

#### **17. Augmentation des heures de travail de Mme BARDOU à compter du 15/04/19**

Mme BARDOU démissionne du syndicat de l'eau pour pouvoir effectuer plus d'heures pour la commune.  
Passage de 27 heures à 32 heures hebdomadaire.

*12 voix pour*

### *Questions diverses*

- Mme le Maire présente une nouvelle association sur Montjoire : Les Foulées Montjoviennes, au prochain budget nous voterons une subvention pour aider au démarrage de cette association.
- Eventualité d'embaucher une aide pour les employés communaux pendant la période estivale (plantations, arrosage etc.), ce serait un 20 heures hebdomadaire pendant 6 mois, Mme le Maire n'est pas opposée au fait que cela soit une fille. A réfléchir pour le prochain conseil.
- Mme MAYBON, nous informe que le personnel de l'école souhaite faire une réunion pour mettre au point une nouvelle organisation. D'autre part il devient nécessaire que Mme LAFONT Nathalie, cuisinière de l'école, soit dotée d'un ordinateur afin de faciliter son travail, notamment pour les commandes auprès des fournisseurs, ainsi que la préparation des fiches menus. A réfléchir pour la rentrée de septembre 2019.
- La direction de SUPER U BESSIERES a demandé au club de foot de mettre un panneau publicitaire en bord de route en échange d'un sponsoring, cela a été refusé par le pôle routier.
- Mme LEVY a demandé à Mme le Maire de mettre un panneau publicitaire sur le terrain municipal de la zone artisanale, refusé aussi par le pôle routier.
- M. GAY nous informe qu'il est souhaitable de changer la barrière de place au terrain de foot. Afin que les camions, notamment le ramassage des ordures ménagères puissent manœuvrer.
- Messieurs GAY ET DEC se sont présentés à l'entreprise SCOPELEC qui travaille route de La Magdeleine afin de collaborer dans de bonnes conditions. De même, M. PALUDETTO, responsable du service technique de la C3G, souhaite rencontrer les responsables des travaux de la commune, un rendez-vous sera pris.
- M. ROUX a assisté à une réunion concernant les déchets verts, il semblerait que nous nous orientions vers un compost individuel fournit gratuitement par la C3G. De plus, nous réfléchissons à la possibilité d'habiller les containers collectifs.
- Mme le Maire va prendre rendez-vous au Conseil Départemental afin d'étudier une possibilité de transports supplémentaire sur la commune. A suivre...
- M. FARAMOND informe de l'Assemblée Générale du Syndicat des Eaux du Tarn et du Girou. Monsieur BAILLES a été réélu Président du Syndicat. Au vu de la discussion à l'assemblée, il informe qu'une délibération doit être prise par chaque commune adhérente pour reculer et refuser que la Communauté de Communes des Coteaux du Girou récupère la compétence jusqu'en 2026. Celle-ci doit intervenir avant le 30 juin 2019.

La séance est levée à 22h29.